



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

Le directeur général

Bruxelles
MARE.C.3/AS

Objet : Réponse à l'avis du CC sur l'engagement des parties prenantes dans les processus du comité scientifique, technique et économique de la pêche

Chers présidents des conseils consultatifs,

Nous vous remercions pour votre lettre du 7 février 2025 concernant l'avis conjoint sur l'engagement des parties prenantes dans les processus du Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP).

Nous reconnaissons l'importance de la contribution des conseils consultatifs (CC), qui représentent un large éventail de parties prenantes, à la Politique Commune de la Pêche, notamment en ce qui concerne la préparation des avis scientifiques. La DG MARE s'est engagée à renforcer l'engagement des parties prenantes dans ces processus.

Tout d'abord, je voudrais souligner que les CC ont le droit d'être observateurs aux groupes de travail d'experts du CSTEP (EWG), et que vos candidatures sont prioritaires. Toutefois, en raison de contraintes de capacité, le nombre de représentants de chaque CC pouvant participer aux GTE est généralement limité à un ou deux par CC. Nous attendons des observateurs, en particulier des secrétariats des CC, qu'ils fassent un rapport approprié à leurs membres respectifs, permettant ainsi à l'ensemble des membres de rester informés. Tout membre du CC participant à un GTE doit être prêt à représenter les intérêts collectifs du CC.

Deuxièmement, les termes de référence des GTE sont définis par la DG MARE et convenus à l'avance. Ces termes de référence sont accessibles au public sur le site web du CSTEP. Il est important de noter que la Commission consulte le CSTEP sur des questions telles que la biologie marine et halieutique, la technologie des engins de pêche, l'économie de la pêche, conformément à la décision 2016/C 74/05 de la Commission.

En réponse à votre demande concernant l'organisation de réunions ciblées entre le CSTEP et les CC sur des sujets spécifiques avant la tenue d'un GTE, ainsi que la programmation de sessions dédiées avec le CSTEP pendant les réunions des groupes de travail des CC, nous suggérons que ces discussions aient lieu avec le président du CSTEP ou un représentant désigné du CSTEP au cours de la réunion annuelle inter-CA.

A : M. Emiel Brouckaert Président du CC EOS, M. Antonio Marzoa Notlevsen Président du MEDAC, M. Ken Skau Fisher Président du CC de la Mer du Nord, M. Ivan López Président du CC de la Longue Distance, M. Sergio Lopez Président du CC SUD, M. Ruben Farias Président du CCRUP, M. Esben Sverdrup-Jensen Président du CC Pélagique

En ce qui concerne la nouvelle version du site web du CSTEP, nous avons pris note de vos commentaires et nous nous efforcerons d'en améliorer la fonctionnalité et l'expérience utilisateur.

Enfin, en ce qui concerne la mise en œuvre d'un système de notification pour les réunions du CSTEP, la liste des réunions à venir est disponible sur le [calendrier des réunions du CSTEP sur le européenne](#).site web de [la Commission](#). Nous demandons aux CC de surveiller cette page pour les mises à jour.

Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions concernant cette réponse, veuillez contacter Mme Agnieszka Sadowska, chargée de mission au sein de l'unité "Conseil scientifique" à l'adresse suivante :agnieszka.sadowska@ec.europa.eu ou Mme Julia Rubeck, notre coordinatrice des CC, par l'intermédiaire de la boîte aux lettres fonctionnelle [.MARE-AC@ec.europa.eu](mailto:MARE-AC@ec.europa.eu)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

Charlina VITCHEVA

Cc : DONATELLA Fabrizio ; IVANESCU Raluca ; PEYRONNET Arnaud ; SADOWSKA Agnieszka ;
Tamara Talevska (NSAC) ; Alexandre Rodriguez, Marta de Lucas, Manuela Iglesias (LDAC) ; Anne-Marie Kats, Merel Barbosa (PELAC) ; Sally Clink, Ewa Milewska (BSAC) ; Mo Mathies, Matilde Vallerani (CC EOS) ; Aurélie Drillet, Chloé Pocheau (SWWAC)